

Montréal, le 15 juillet 2011

**Par courriel et par dépôt électronique (SDE)**

M<sup>e</sup> F. Jean Morel  
Directeur, Affaires juridiques  
Hydro-Québec TransÉnergie  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative aux modifications de méthodes comptables  
découlant du passage aux normes internationales d'information  
financière (« IFRS »)  
Dossier de la Régie : R-3768-2011**

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, l'avis se rapportant au traitement du dossier mentionné en titre qui sera publié ce jour sur notre site internet.

Nous vous saurions gré de bien vouloir afficher, dans les meilleurs délais, cet avis sur le site internet du Transporteur et du Distributeur et de nous confirmer cet affichage.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/as

P.j.